



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Genève, 27 novembre 2001

Avis de publication

N° 317-01

Manuel sur les techniques des brouillages Edition 2001



via ITU Website

Le «Manuel sur les techniques de mesure des brouillages» contient des informations sur la conception des équipements de télécommunication en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique, dont il analyse quelques méthodes d'essai. Conjointement avec le «Volume IX» des «Directives», ce manuel fournit des renseignements détaillés sur les essais et mesures de compatibilité électromagnétique et de surtension.

Date de publication: Février 2002

Langue: Français, anglais, espagnol

Format papier: Environ 70 pages – A4 (21 × 29,7 cm)

Format électronique: Word for Windows™ – Adobe Acrobat™ PDF

Numéro d'article:

Français:	20505
Anglais:	20506
Espagnol:	20507

Numéro ISBN:

Français:	92-61-09482-1
Anglais:	92-61-09481-3
Espagnol:	92-61-09483-X

Prix en francs suisses:

Prix catalogue: CHF 38.–

Etats Membres et Membres des Secteurs: –15%

Pays les moins avancés: –80%

Librairie électronique: CHF 38.– (Prix unique)

Manuel sur les techniques des brouillages

Edition 2001

Le présent manuel est consacré aux techniques de mesure des brouillages et notamment à certains aspects qui ne sont abordés que partiellement dans le Volume IX, Méthodes d'essai et appareils de mesure, des Directives concernant la protection des lignes de télécommunication contre les effets préjudiciables des lignes électriques et des chemins de fer électrifiés, Genève, 1989.

Le manuel est divisé en trois parties, qui traitent chacune d'un sujet différent et renvoient à certaines sections du Chapitre 2 – Appareils de mesure et du Chapitre 3 – Méthodes de mesure du Volume IX.

La Partie A: expose les principes des essais d'immunité aux basses fréquences longitudinales des équipements de télécommunication. Elle fait référence à la section 2.3.4 Mesures du bruit de distorsion de quantification du Chapitre 2 et à la section 3.2.2 Mesures des paramètres de dissymétrie du Chapitre 3 du Volume IX.

La Partie B: fournit des informations sur les mesures des caractéristiques de blindage des enceintes d'équipement. Elle fait référence à la section 2.5 Appareils de mesure du champ du Chapitre 2, à la section 3.2.4 Mesure des facteurs de blindage et à la section 3.2.3 Mesure de l'impédance de transfert du Chapitre 3 du Volume IX.

La Partie C: est une introduction à l'application des méthodes d'essai de compatibilité électromagnétique de base, définies par la CEI, aux équipements de télécommunication. Certains générateurs utilisés pour ces essais sont décrits dans la section 2.2 Générateurs pour mesurer la diminution des perturbations du Chapitre 2 du Volume IX. En raison de l'évolution des méthodes d'essai, il est conseillé au lecteur de consulter les normes proprement dites plutôt que le Volume IX, pour plus de détails. En outre, certaines Recommandations de la série K, qui définissent les conditions d'essai applicables en vertu des normes CEI, constituent des méthodes d'essai pertinentes.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

■ Prix

Les prix annoncés dans les Avis de publication, y compris ceux dans le Catalogue des publications, les Listes des Recommandations UIT-T et UIT-R (distribués gratuitement et affichés sur le site Web de l'UIT à l'adresse suivante: www.itu.int/publications) sont exprimés en francs suisses (CHF), et peuvent être modifiés sans préavis.

Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. La réduction accordée aux Administrations des pays les moins avancés est de 80% du prix catalogue des publications de l'UIT. Les bibliothèques et établissements d'enseignement bénéficient également de cette réduction (pour les abonnements en ligne et les publications sur CD-ROM seulement). Veuillez noter que le prix minimum facturé pour une publication achetée à la Librairie électronique est de vingt francs suisses (CHF 20.–) et qu'il n'y a pas de réduction sur ce service.

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

■ Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

- a) par carte de crédit: American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa;
- b) par virement bancaire à l'UBS SA, Genève, sur le compte de l'UIT Genève, n° 240-C8765565.0;
- c) par chèque payable à l'UIT;
- d) par mandat postal international;
- e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT: UIT Genève, n° 12-50-3 (pour la Suisse);
- f) par bons de livres UNESCO.

Le paiement s'effectuera normalement en francs suisses (CHF). On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

Pour un traitement rapide de vos commandes, nous vous invitons soit à effectuer un prépaiement par carte de crédit, soit à profiter de notre nouveau service en ouvrant un compte de dépôts UIT.

■ Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion (en exprès ou recommandé), EMS, Federal Express, TNT ou valise diplomatique. Les montants estimés des taxes d'envoi prioritaire sont inclus, sur demande, dans les devis. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT. L'UIT **n'est pas responsable** des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration. Toute réclamation doit être initiée dans les plus brefs délais et dans l'année qui suit l'expédition.

■ Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange, et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans les deux (2) mois qui suivent la date d'expédition de la publication au client, et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimum de cinquante francs suisses (CHF 50.–) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Ces conditions générales sont applicables pour les publications électroniques (CD-ROM et en ligne), sous réserve des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les Accords de licences. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

**Les commandes ne sont pas acceptées par téléphone.
Veuillez les envoyer par télécopie ou par courrier électronique.**

Manuel sur les techniques des brouillages

Edition 2001

Adresse de facturation (en majuscules)					
Nom de la société ou de l'organisme					
Division / Département			Nom de la personne à contacter		
Rue / Case postale					
Ville			Code postal		
Pays					
Numéro de téléphone		Numéro de télécopie		Courriel électronique	

Bon de commande

Mode d'expédition préféré	Adresse d'expédition (si différente de celle indiquée ci-dessus)
☐ ordinaire (gratuit) ☐ ordinaire recommandé ☐ par avion ☐ par avion recommandé ☐ EMS (numéro de compte) ☐ TNT (numéro de compte) ☐ Federal Express (numéro de compte)	Ville, code postal Pays

Mode de paiement	
☐ Chèque ou mandat de _____ francs suisses ci-joint ☐ Veuillez débiter de _____ francs suisses ma carte de crédit	☐ Virement bancaire de _____ francs suisses sur l'UBS SA à Genève ☐ American Express ☐ Eurocard / Mastercard ☐ Visa
N° de la carte	Date d'expiration Nom du titulaire _____

Veillez me faire parvenir					
Numéro d'article	Titre de la publication	Code de langue	Prix unitaire	Quantité	Total CHF

Je confirme cette commande	
Référence de votre commande _____ Date _____	Nom du signataire _____ Signature _____

Prière de signer et de renvoyer ce Bon de commande à l'adresse suivante:

UIT
 Division des ventes et du marketing
 Place des Nations
 CH-1211 Genève 20 – Suisse

Téléfax: +41 22 730 51 94
 E-mail: sales@itu.int